



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent de la condition féminine**

---

FEWO



NUMÉRO 052



2<sup>e</sup> SESSION



41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 26 mars 2015**



**Présidente**

Mme Hélène LeBlanc



## Comité permanent de la condition féminine

Le jeudi 26 mars 2015

• (1100)

[Français]

**La présidente (Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD)):** Comme mon Blackberry m'indique qu'il est 11 h 1, nous allons commencer notre rencontre. Il s'agit en fait de la 52<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la condition féminine.

Nous continuons notre étude sur les femmes dans les métiers spécialisés et en sciences, en technologie, en génie et en mathématiques. C'est une étude fort intéressante. Nous avons aujourd'hui le plaisir d'accueillir Mme Alison Hale, de Statistique Canada. Elle est la directrice de la Division de la statistique du travail.

Madame Hale, nous avons bien hâte d'entendre votre témoignage. Vous disposez de 10 minutes pour faire votre présentation. Il y aura par la suite une période de questions. Je vous cède la parole.

**Mme Alison Hale (directrice, Division de la statistique du travail, Statistique Canada):** Merci beaucoup, madame la présidente.

• (1105)

[Traduction]

Je remercie le comité de me donner l'occasion de vous transmettre de l'information liée à votre étude. À l'aide des données du Recensement de la population de 1991 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, je vais vous donner de l'information sur le nombre et la proportion de femmes qui possèdent un certificat dans un métier spécialisé, en mécanique ou en construction, ou un diplôme ou un grade dans un domaine du groupe des STGM, je vais vous parler de l'évolution de la situation au fil du temps et de la proportion de femmes dans les métiers spécialisés ou les professions exigeant un diplôme ou un grade dans un des domaines du groupe des STGM, et je vais vous faire part des résultats sur le marché du travail des femmes par rapport aux hommes dans les métiers spécialisés ou les professions exigeant un diplôme ou un grade dans un des domaines du groupe des STGM.

Les jeunes femmes sont plus susceptibles de choisir un domaine d'études autre que ceux du groupe des STGM et des métiers non traditionnels. En général, le niveau de scolarité des femmes a augmenté au cours des 10 dernières années. D'après l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les femmes âgées de 25 à 34 ans représentaient la majorité des titulaires de diplômes ou grades délivrés par les collèges et universités. Comme ce graphique l'indique, les jeunes femmes — nous nous penchons en ce moment sur les jeunes femmes de 25 à 34 ans — ont tendance à se concentrer sur les métiers non traditionnels et, donc, à ne pas choisir les métiers en mécanique et en construction, et sur les domaines d'étude ne faisant pas partie du groupe des STGM, au collège et à l'université. Par exemple, la proportion des femmes dans les métiers traditionnels ou spécialisés, comme les métiers d'électricien ou de charpentier, était de 18 %, par rapport à 36 % dans les autres métiers. Les femmes

représentent 22 % des diplômés du groupe des STGM au collège, et 39 % des diplômés du groupe des STGM à l'université.

Je sais que le comité s'intéresse aux femmes dans les professions du groupe des STGM. Je vais donc maintenant me pencher sur les femmes qui travaillent dans ces domaines.

Il y a du progrès sur le plan de la participation des jeunes femmes dans les professions du groupe des STGM. Nous avons ici une comparaison des données de 1991 et de 2011. Le niveau de scolarité accru des femmes se voit par l'augmentation de leur présence dans la plupart des professions qui exigent normalement une formation collégiale ou universitaire. Les jeunes femmes de 25 à 34 ans sont toujours minoritaires dans les domaines du groupe des STGM, tant au collège qu'à l'université, puisqu'elles représentent 27 % et 28 % du nombre total de personnes employées dans ces professions en 2011, mais leur proportion a augmenté par rapport à 1991.

Je dois souligner qu'il y a une définition commune des domaines du groupe des STGM au collège et à l'université, mais il n'y a pas de définition équivalente des professions liées au groupe des STGM. Cependant, pour les besoins de mon exposé, nous avons utilisé le groupe des professions en sciences naturelles et appliquées et des professions connexes, car il s'agit en général de l'équivalent des professions liées au groupe des STGM, étant donné que ce sont celles pour lesquelles il faut généralement faire des études dans les domaines du groupe des STGM.

Les jeunes femmes continuent de représenter une faible proportion des jeunes travailleurs des métiers spécialisés. Je continue de parler des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans et de m'appuyer sur les données de 1991 et de 2011. En 1991 et en 2011, les femmes ne représentent que 5 % et 4 % du total des jeunes travailleurs des métiers en mécanique et en construction. Même si la proportion des jeunes femmes travaillant dans ces domaines a à peine changé en 20 ans, il y a eu une augmentation de la proportion des femmes dans certains métiers, notamment dans les domaines de l'ébénisterie, de la peinture et de la décoration. Cependant, la proportion des femmes dans les domaines de la plomberie, de l'électricité et de la mécanique automobile est demeurée la même.

Comme je l'ai dit précédemment, il n'y a pas, dans la Classification nationale des professions, de groupe appelé « métiers spécialisés ». Pour les besoins de mon exposé, nous avons utilisé le groupe des métiers en mécanique et en construction, puisque cela correspond de près à un groupe de métiers spécialisés.

Passons à la diapositive suivante. On peut voir que chez les travailleurs de 25 à 34 ans, la proportion des femmes occupant une profession du groupe STGM-collège a presque doublé entre 1991 et 2011, passant de 16 % en 1991 à 28 % en 2011. Certaines professions, majoritairement représentées par des femmes, sont aussi celles où l'on note la plus forte augmentation par rapport au total. C'est le cas des inspectrices des produits agricoles et de la pêche et des techniciennes en biologie. Par ailleurs, les techniciennes-spécialistes en génie mécanique et les techniciennes électroniques continuent de représenter moins de 10 % de la profession, leur nombre n'ayant pratiquement pas augmenté au cours de cette période de 20 ans.

Je dois souligner le fait que dans le cadre de mon étude sur les professions, je me suis penchée sur celles qui comptent un nombre de femmes assez important. Je n'ai pas tenu compte des professions qui n'étaient représentées que par une petite poignée de femmes.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, il n'existe aucune définition des professions du groupe STGM et c'est pourquoi nous nous référons aux professions du groupe Sciences naturelles et appliquées, et aux professions connexes, qui exigent des compétences de niveau collégial.

La sixième diapositive montre qu'entre 1991 et 2001, la proportion des femmes au sein des jeunes travailleurs du groupe STGM-université est passée de 18 à 26 %. En observant les professions de ce groupe, on constate que celles où les femmes sont majoritaires sont également celles qui affichent la plus forte augmentation au cours des deux décennies précédant 2001. C'est le cas des architectes-paysagistes et des biologistes, des mathématiciennes et des actuares.

Les professions d'ingénieur en mécanique et d'ingénieur minier comptent relativement peu de femmes, mais affichent tout de même une certaine augmentation au cours de ces vingt années. La participation des femmes à certaines professions comme ingénieur informaticien est demeurée relativement stable pendant cette période. Encore une fois, il n'existe aucune définition des occupations du groupe STGM, nous nous référons aux professions du groupe Sciences naturelles et appliquées qui exigent un niveau de compétence équivalent à un diplôme universitaire.

Passons à la diapositive 7. En raison, du moins en partie, de leur choix de domaine d'études, les jeunes femmes titulaires d'un diplôme ou d'un certificat en STGM affichent un taux de chômage plus élevé les autres femmes. Souvent, on utilise les meilleurs résultats sur le marché du travail de jeunes femmes diplômées en STGM comme autant de facteurs de motivation pour inciter les étudiantes à s'inscrire dans un programme de STGM. Bien sûr, tout varie dépendamment des circonstances individuelles. Le fait de détenir un diplôme d'enseignement collégial ou universitaire ne garantit pas nécessairement aux femmes un avantage sur le plan des probabilités de chômage. En 2011, par exemple, les jeunes femmes — nous parlons toujours des femmes de 25 à 34 ans qui ont été recrutées avec un diplôme collégial ou universitaire — affichaient un taux de chômage supérieur à celui de leurs consœurs possédant un diplôme dans un autre domaine que les STGM.

Cette diapo renferme beaucoup d'information, mais elle nous permet de constater que le taux de chômage relativement plus élevé chez les diplômées en STGM peut s'expliquer, du moins en partie, par leur choix de programme. Par exemple, si les diplômés universitaires en STGM mâles choisissent surtout l'ingénierie, les femmes, elles, choisissent les sciences. En mai 2011, le taux de

chômage chez les hommes en ingénierie était de 4,3 %, alors qu'il était de 6,6 % chez les femmes en sciences.

La prochaine diapositive présente un autre indicateur du marché du travail. Contrairement aux jeunes hommes, on ne note aucune différence dans l'inadéquation des compétences chez les jeunes femmes titulaires d'un diplôme universitaire, en STGM ou non. La proportion des jeunes femmes qui, même si elles détiennent un diplôme universitaire, exercent une profession n'exigeant qu'un diplôme d'études secondaires ou moins, c.-à-d., celles dont la profession ne correspond pas au niveau d'éducation acquis, ne diffère pas selon qu'il s'agit d'un diplôme en STGM ou non. Cette proportion était de 18 % dans les deux cas.

Par ailleurs, chez les jeunes femmes titulaires d'un diplôme universitaire en STGM, l'inadéquation entre le poste occupé et le niveau d'éducation acquis était de 12 %, soit beaucoup moindre que les 22 % d'inadéquation chez les jeunes hommes qui détiennent un diplôme universitaire dans un domaine autre que les STGM.

• (1110)

Passons à la prochaine, où on peut voir que les jeunes femmes qui exercent une profession en STGM, ont effectivement des revenus d'emploi plus élevés que d'autres jeunes femmes, mais pas plus élevés que ceux des jeunes hommes. Malgré les résultats à l'égard de taux de chômage et de l'inadéquation des compétences, les jeunes femmes qui exercent des professions en STGM ont des revenus d'emploi supérieurs à celui de leurs consœurs qui exercent des professions autres qu'en STGM. Par exemple, celles qui exercent des professions du groupe STGM-collège, ont un revenu d'emploi de 19 % supérieur aux autres, alors que chez les hommes, ce même écart s'élève à 12 %. L'exercice d'une profession en STGM comporte donc un avantage du point de vue du revenu d'emploi. Les femmes du groupe STGM-université gagnent 12 % de plus que leurs consœurs d'autres domaines. Chez les hommes, cet écart est légèrement supérieur, soit 15 %.

Voilà pour les données d'information que je voulais vous présenter.

**La présidente:** Merci beaucoup. Vous avez fait un excellent travail.

**Mme Alison Hale:** C'est la première fois que je fais cela.

**La présidente:** C'est bien. C'est très apprécié.

[Français]

Nous allons débiter la période de questions.

Madame Truppe, vous avez la parole pour sept minutes.

[Traduction]

**Mme Susan Truppe (London-Centre-Nord, PCC):** Merci d'être ici avec nous aujourd'hui dans le cadre de notre étude.

Je ne sais pas si vous avez d'autres statistiques sur les programmes offerts aux femmes qui exercent des métiers spécialisés ou des professions en STGM. Je devrais peut-être commencer par une autre question.

Lorsque vous posez toutes ces questions à l'origine de vos données, quelle méthode utilisez-vous? Est-ce au moyen d'un recensement ou d'un questionnaire que vous distribuez directement aux étudiants de niveaux collégial et universitaire?

**Mme Alison Hale:** Essentiellement, ces renseignements font partie de l'Enquête nationale auprès des ménages, et une partie d'entre eux proviennent du questionnaire détaillé de recensement. On a demandé à toutes les personnes d'indiquer leur plus haut niveau de scolarité ainsi que leur domaine d'études, de manière générale, pour tous les cours suivis. Nous avons ensuite classé les résultats en fonction des réponses. Les répondants devaient ensuite indiquer en quoi consistaient leurs tâches principales dans le cadre du poste occupé pendant la semaine de référence. Toutes ces données ont été classées conformément à une classification type et des comparaisons ont été établies entre diverses professions.

• (1115)

**Mme Susan Truppe:** Cela remonte à 2011. Quand l'information sur l'année 2012 sera-t-elle disponible, approximativement?

**Mme Alison Hale:** En fait, nous utilisons l'Enquête nationale auprès des ménages et le questionnaire du recensement, qui se font aux cinq ans, et l'enquête sur la population active qui, elle, recueille des données tous les mois. Pour mener une étude comme celle-ci, qui se penche de façon détaillée à la fois sur le domaine d'études et sur les données sur les professions, il faut avoir en main l'information en profondeur que seule l'Enquête nationale auprès des ménages peut nous fournir aux cinq ans.

**Mme Susan Truppe:** D'accord.

Est-ce que votre but est de synthétiser et d'analyser l'information sur les professions en STGM et les métiers spécialisés en particulier, ou est-ce que votre connaissance de ce domaine est attribuable au fait que vous êtes ici aujourd'hui, que ces données existent et que vous avez les statistiques sous les yeux? Je me demande seulement quel type de question poser.

**Mme Alison Hale:** L'intérêt porté par le comité nous a donné une occasion de mener des recherches plus approfondies sur ces données. Nous avons réalisé des études par le passé — le comité en a sûrement pris connaissance — qui portaient sur l'information relative aux domaines d'études et examinait les domaines d'emploi des répondants par rapport au niveau d'instruction acquis, mais sans mettre d'accent sur les professions liées aux STGM. Donc, oui, cette présentation devant le comité nous a fourni une occasion d'examiner nos données plus à fond.

**Mme Susan Truppe:** En regardant les diapositives — je pense en particulier à celle qui montrait que les métiers en mécanique et en construction n'avaient presque pas changé en 20 ans, que les professions étaient désignées sous un autre nom et qu'on n'utilisait pas les terme « métiers spécialisés » et « STGM » — je me demandais si le fait que vous recueillez des données sur ces secteurs en particulier serait lié au fait que vous anticipiez des changements dans le futur? Comment cette situation pourrait-elle changer?

**Mme Alison Hale:** En fait, je ne pense pas la question consiste à recueillir de l'information supplémentaire. Il s'agit plutôt de nous pencher de plus près sur la classification des professions existantes et de répartir clairement celles qui appartiennent vraiment au groupe des STGM et celles qui n'y appartiennent pas. Des efforts ont déjà été menés en ce sens à l'échelle internationale, mais n'a pas toujours pas défini clairement ce qu'est une science. Dans le cas de l'ingénierie, la chose est assez évidente, mais pour la technologie scientifique, elle ne l'est pas. Il n'existe pas de définition universelle de ce que sont ces professions, mais s'il est un sujet qui soit vraiment d'actualité, c'est bien celui-là.

**Mme Susan Truppe:** Vous attendez-vous à un changement qui fasse en sorte qu'éventuellement, cela devienne une question complémentaire au questionnaire...

**Mme Alison Hale:** Ça ne pose pas vraiment problème...

Désolée. Excusez-moi de vous avoir coupé la parole.

**Mme Susan Truppe:** ... ne serait-ce que pour avoir une idée exacte des emplois en métiers spécialisés ou en STGM? Je sais que c'est difficile. Vous avez raison au sujet de l'ingénierie. Pour les mathématiques, c'est un peu plus ardu. La liste pourrait faire trois ou quatre pages.

**Mme Alison Hale:** Je dirais que les emplois sont correctement identifiés. Le problème, c'est de savoir s'il faut les classer comme des emplois en STGM ou non. Il s'agit avant tout d'un exercice théorique qui consiste à se demander si tel ou tel emploi est bien un emploi en STGM. Il y a aussi toute la question de la recherche; il faut déterminer quel aspect il convient de considérer. Par exemple, l'enseignement de la physique est-elle un emploi en STGM? Le problème est un peu d'ordre philosophique.

**Mme Susan Truppe:** J'imagine que ce n'est pas facile d'isoler l'information qui figure dans vos feuilles et de savoir où la classer ou comment vous en servir.

Je n'ai pas le questionnaire devant moi. Y avait-il des questions qui pourraient nous aider à savoir si d'autres cours ou d'autres carrières pourraient inciter les étudiantes à choisir le domaine des STGM ou des métiers spécialisés? Supposons, par exemple, que quelqu'un avait voulu se diriger vers les métiers spécialisés, mais qu'à ce moment-là, il ne savait pas comment procéder ou ne possédait pas d'information suffisante sur les métiers spécialisés. Y a-t-il une question qui demande: « Comment vous projetez-vous dans le futur? » ou « Vers quel type de carrière aimeriez-vous vous diriger? » Cela nous permettrait au moins de savoir si les personnes avaient au moins envisagé d'aller dans cette direction?

**Mme Alison Hale:** Certaines études ont utilisé de l'information différente. Des études internationales ont examiné le taux de réussite en sciences et en mathématiques d'élèves alors âgés de 15 ans et plus par rapport aux professions qu'ils exercent aujourd'hui. Je pourrais vous envoyer quelques exemples réels. Par exemple, une de ces études a montré que les jeunes hommes qui, au secondaire, avaient les notes les plus basses, étaient plus susceptibles de choisir un programme en STGM que les jeunes filles avec des notes plus hautes. Cette étude existe déjà et je peux la faire parvenir aux chercheurs. Vous la connaissez sûrement. Quelques autres études de ce genre ont été publiées.

• (1120)

**Mme Susan Truppe:** Avec plaisir, c'est une excellente idée. Merci.

Vous avez dit qu'il s'agissait d'une étude internationale? De quelle étude s'agit-il?

**Mme Alison Hale:** C'est un programme international d'évaluation des étudiants, mais il se penchait sur les résultats des étudiants canadiens, avec l'information équivalente. Une façon de tirer profit d'une évaluation internationale.

**La présidente:** Merci.

[Français]

Madame Freeman, vous avez la parole. Vous disposez de sept minutes.

**Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD):** Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Merci à notre présentatrice.

Les données que vous avez présentées dans votre exposé proviennent, comme vous l'avez souligné, de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Étant donné qu'en 2010, le gouvernement a décidé d'abolir le questionnaire détaillé du recensement obligatoire, cela signifie que ces données de 2011 ont fait l'objet de nouvelles méthodes de collecte. C'est exact?

**Mme Alison Hale:** Oui.

**Mme Mylène Freeman:** Le questionnaire détaillé du recensement fournissait des données ventilées selon le sexe sur des éléments comme la division du travail, la pauvreté, les différences entre les populations du Canada. Ce questionnaire a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages, à participation volontaire.

Saisissez-vous la différence en ce qui concerne les questions que vous pouvez aborder et le type de données ventilées selon le sexe auxquelles vous avez accès pour préparer cet exposé, comparativement aux données qui auraient été disponibles avec le questionnaire détaillé du recensement?

**Mme Alison Hale:** Pour le présent exposé, les données de l'Enquête nationale auprès des ménages constituent une excellente source d'information pour étudier la situation selon la profession, le sexe et le domaine d'étude à l'échelle nationale et c'est ce qui nous a permis d'effectuer cette comparaison entre les données de 1991 et de 2011. L'Enquête nationale auprès des ménages demeure une source de données très intéressante. Les données sont de très bonne qualité et se prêtent parfaitement à ce type d'exposé.

**Mme Mylène Freeman:** Je sais par ailleurs que nous avons cessé d'effectuer le suivi de la part du travail non rémunéré assumé par les femmes. La responsable de la Condition féminine, Linda Lavoie, qui était avec nous hier, a mentionné que le fait de devoir composer avec la garde des enfants et concilier travail et famille sont des raisons qui compliquent l'entrée des femmes dans ces domaines de l'emploi.

Avez-vous des données là-dessus?

**Mme Alison Hale:** Oui, initialement, au début des années 1970, la question du travail non rémunéré faisait partie du recensement de la population, parce qu'à l'époque, nous n'avions aucun autre moyen à notre disposition. Aujourd'hui, l'Enquête sociale générale comprend un module sur l'emploi du temps, ce qui représente un moyen beaucoup plus approprié d'obtenir de l'information sur le travail non rémunéré et l'emploi du temps.

Nous disposons des données publiées en 2011, en attendant la publication du prochain cycle de données prévu pour 2016.

Il s'agit vraiment de la façon la plus pertinente pour recueillir ce type d'information et la rendre disponible.

**Mme Mylène Freeman:** Êtes-vous capable d'établir des liens statistiques entre le temps passé à s'occuper des enfants, celui passé à accomplir des tâches domestiques, celui passé à prendre soin d'autres membres de la famille et la capacité des femmes à progresser dans les domaines des STGM? Avez-vous suffisamment de données pour établir ces liens?

**Mme Alison Hale:** C'est une enquête avec laquelle je ne suis pas du tout familière, donc...

**Mme Mylène Freeman:** Ces aspects ne font-ils l'objet d'aucune étude?

**Mme Alison Hale:** La question ne fait pas du tout partie de mon domaine de compétence.

**Mme Mylène Freeman:** D'accord.

J'aimerais vous poser une question précise au sujet de votre exposé.

La diapositive 3 fait état de la situation de 1991 à 2001. Concrètement, pouvez-vous nous dire quels facteurs ont contribué à l'augmentation de la participation ou de la représentation des femmes dans les professions du groupe des STGM pendant cette période?

**Mme Alison Hale:** Comme je l'ai déjà mentionné, il y a manifestement beaucoup plus de femmes qui poursuivent des études postsecondaires. En examinant les données de l'Enquête sur la population active, nous constatons que les femmes sont de plus en plus présentes dans les programmes d'études postsecondaires; il y a donc une sorte de mouvement naturel dans ce phénomène.

• (1125)

**Mme Mylène Freeman:** Est-ce que le pourcentage d'augmentation de la participation des femmes dans les domaines d'études du groupe des STGM est équivalent au pourcentage dans leurs secteurs d'emploi? Est-il possible d'établir cette comparaison?

**Mme Alison Hale:** Ce n'est pas une chose que nous avons examinée dans le cadre de cette présentation.

**Mme Mylène Freeman:** D'accord, donc nous ne savons pas si un nombre élevé d'années d'études a un impact direct sur les occasions d'emploi.

**Mme Alison Hale:** Non, c'est impossible...

**Mme Mylène Freeman:** Bien.

Page 7, le graphique montre que les jeunes femmes ayant un diplôme ou une scolarité en STGM enregistrent, en partie en raison du domaine d'études choisi, un taux de chômage supérieur à celui des autres femmes. Savons-nous pourquoi? Existe-t-il des données quelque part qui expliquent pourquoi le taux de chômage est supérieur chez les femmes ayant choisi ces domaines?

**Mme Alison Hale:** En fait, pour l'instant, c'est une simple observation. Il y a des taux de chômage différents. Une chose qu'il faut remarquer, c'est que ces taux de chômage sont généralement plutôt faibles. À ce stade, c'est une observation. Il faudrait effectuer d'autres études pour en démêler les motifs.

**Mme Mylène Freeman:** Ce serait intéressant. Pouvez-vous proposer des sortes d'indicateurs qui pourraient être examinés pour évaluer ce qui peut causer ce genre d'incohérence?

**Mme Alison Hale:** Il ne serait pas approprié de simplement avancer des hypothèses.

**Mme Mylène Freeman:** Ce n'est pas votre travail.

**Mme Alison Hale:** Il ne faut pas demander à un statisticien de conjecturer en l'absence de données.

**Mme Mylène Freeman:** Bien, vous ne pouvez donc pas parler de différents indicateurs ou de choses du genre.

**Mme Alison Hale:** Ce ne serait pas approprié.

**Mme Mylène Freeman:** En 1993, le Canada a réalisé une enquête nationale sur la violence faite aux femmes; on en a tiré plein de données sur la façon dont les femmes subissent les violences. Nous n'avons pas effectué cette enquête depuis. Nous l'avons fait une fois. C'est une norme internationale et c'est un travail étonnant que Statistique Canada a été en mesure d'accomplir. Dommage que nous n'ayons pas de données plus récentes, mais y a-t-il là-dedans quelque chose qui touche aux conséquences de la violence domestique, la violence familiale, et la violence que subissent les femmes sur leur capacité à accomplir leur travail?

**Mme Alison Hale:** C'est un sujet que je ne connais pas bien, mais nous pourrions vous obtenir un court aperçu de la situation à cet égard.

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Français]

Merci beaucoup.

Madame O'Neill Gordon, vous avez la parole pour sept minutes.

[Traduction]

**Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC):** Je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes très contents de vous avoir. Nous vous remercions de nous consacrer du temps, car cette étude est très importante à nos yeux et nous aimons assurément entendre divers témoins pour connaître leurs idées et pour apprendre ce qu'ils font.

Partout dans notre étude et dans nos discussions avec les différents témoins, nous parlons de divers modes et de nouvelles initiatives de soutien des femmes. Pouvez-vous nous dire quelles sont les initiatives actuellement en place qui n'existaient pas au moment de l'enquête? Quelles sont les initiatives en place pour faire participer les femmes dans les métiers spécialisés et dans les domaines d'études du groupe des STGM, et y en a-t-il d'autres que vous aimeriez voir mises en place?

**Mme Alison Hale:** Ce n'est pas quelque chose sur quoi Statistique Canada peut faire des commentaires. Je crois que c'est quelque chose qu'EDSC aura commenté lors de sa comparution.

**Mme Tilly O'Neill Gordon:** D'accord.

Vous avez également indiqué que ce qui est certain, c'est que le chômage élevé est un problème. Considérez-vous cela comme une explication de la faible participation des filles dans ces domaines d'études, par rapport aux autres domaines d'études? Que peut-on faire pour améliorer la situation?

**Mme Alison Hale:** Encore une fois, je ne peux rien dire à ce sujet.

**Mme Tilly O'Neill Gordon:** Les questionnaires que vous distribuez ont-ils été grandement modifiés au cours des ans?

**Mme Alison Hale:** Pas dans ce secteur. Nous utilisons la norme...

• (1130)

**Mme Tilly O'Neill Gordon:** Pas dans ce secteur, dites-vous. Ils restent tous pareils.

**Mme Alison Hale:** Au fond, la manière dont les données sur le travail sont recueillies consiste à appliquer la norme de l'Organisation internationale du Travail sur l'emploi et le chômage échelonné dans le temps. Ce sont les mêmes questions tout le temps.

**Mme Tilly O'Neill Gordon:** D'accord.

Quel soutien est actuellement offert aux femmes qui exercent des métiers spécialisés? En avez-vous observé, même si ce n'est pas nécessairement dans votre domaine? Observez-vous ou entendez-vous des femmes qui parlent du soutien qu'elles reçoivent?

**Mme Alison Hale:** Encore une fois, ce n'est pas quelque chose que je vois à Statistique Canada.

**Mme Tilly O'Neill Gordon:** Vous ne voyez pas cela. Bien, peu importe.

**La présidente:** En complément de la question de Mme O'Neill Gordon, car je ne connais pas le questionnaire par cœur, y a-t-il des questions qui portent un peu sur les questions soulevées? Je ne parle pas de questions sur les programmes, mais peut-être sur ce qui empêche les gens d'exercer ces métiers. Y a-t-il des questions de ce genre?

**Mme Alison Hale:** Il n'y en a aucune dans l'enquête nationale auprès des ménages.

**La présidente:** Non, l'enquête nationale auprès des ménages pose des questions vraiment de base. À partir des réponses obtenues, vous pouvez former des agrégats en vue d'une classification.

**Mme Alison Hale:** Oui.

**La présidente:** Je crois que c'est de là que vient la difficulté de répondre à des questions qui ont plus trait à...

**Mme Alison Hale:** Oui, vous parlez de certains obstacles, des raisons pour lesquelles elles ne s'y sont pas dirigées. Je pourrais vérifier si les enquêtes portant sur l'éducation le font. Vous cherchez quelque chose qui pourrait expliquer pourquoi les gens n'ont pas fait quelque chose, ce qui est un peu plus difficile parce que, pour avoir une réponse, il faut trouver des personnes qui ont envisagé une carrière qu'elles ont ensuite écartée. C'est un peu plus difficile d'un point de vue statistique.

**Mme Tilly O'Neill Gordon:** Oui, ce que je veux dire, c'est que l'on parle d'une période qui s'étend de 1991 à 2011. Je pense simplement que les choses ont dû beaucoup changer pendant cette période. Si le questionnaire ne traite pas de ces changements, nous n'obtenons probablement pas une image juste du sentiment des femmes qui les vivent. C'était ce que je voulais dire essentiellement. J'ai pensé qu'il serait important que notre étude donne une idée de la direction à prendre pour faire évoluer cette information et ce questionnaire, si cela pouvait nous aider d'une façon ou d'une autre.

**Mme Alison Hale:** L'enquête nationale auprès des ménages cherche en fait à dresser un portrait de la population à différents moments dans le temps. Le genre d'enquêtes que vous envisagez est très valable. Le portrait, c'est une chose, l'enquête à laquelle vous songez irait au-delà et chercherait à établir les enjeux qui motivent les décisions prises par les répondants. Est-ce que c'est cela?

**Mme Tilly O'Neill Gordon:** Oui, c'est ce que je crois être très...

**Mme Alison Hale:** Je pourrais fouiller un peu et voir s'il y a des enquêtes que nous avons déjà faites qui pourraient nous renseigner à ce sujet.

**Mme Tilly O'Neill Gordon:** Bien, je n'étais peut-être pas claire, mais c'était là le sens de mes questions, pour voir s'il ne fallait pas changer le questionnaire pour l'axer... et s'il n'y avait pas quelque chose sur quoi notre étude devrait se pencher.

**La présidente:** Si je peux me permettre d'ajouter quelque chose, ce que je ne fais pas souvent, pour répondre à votre question ou à votre préoccupation, comme l'a indiqué Mme Hale, c'est une sorte de portrait et il leur faut poser la même question pour être en mesure d'établir la tendance.

Je crois que Condition féminine Canada s'est penché sur quelques-unes de ces questions ou a réalisé une étude qui pourrait alléger vos inquiétudes, si je ne me trompe pas, ce qui est possible. Je vous remercie d'avoir élargi la discussion. Je pense que c'est très bien.

[Français]

Madame Duncan, vous avez maintenant la parole. Vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

**Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.):** Je vous remercie, madame Hale, d'être là aujourd'hui.

Ce qui me préoccupe, c'est que les données présentées aujourd'hui ne concernent que les 25 à 34 ans. J'aimerais voir des données jusqu'à 60 ans parce que les femmes travaillent jusqu'à 60 ou 65 ans, voire beaucoup plus longtemps à l'université. Je crois que les chiffres pour les plus de 34 ans, alors que nous voyons l'écart pour les 25 à 34 ans, révéleraient des écarts beaucoup plus grands à mesure qu'elles montent les échelons.

Est-ce que vous pourriez déposer cela devant le comité, s'il vous plaît, pour chaque cohorte d'âge? J'aimerais que les cohortes représentent des tranches d'âge de cinq ans, mais si ce n'est pas possible, j'aimerais qu'elles soient de dix ans.

• (1135)

**Mme Alison Hale:** Comme je le disais, ces données ne sont pas disponibles.

Est-ce une demande officielle du comité de les sortir?

**Mme Kirsty Duncan:** Je crois que c'est une question importante.

**Mme Alison Hale:** Le fichier contient beaucoup de données.

Rien d'étonnant, comme on le sait, si on compare les cohortes des plus âgés aux cohortes des plus jeunes, comme l'a vu le comité, les plus jeunes affichent une plus grande participation au marché du travail, et c'était cela...

**Mme Kirsty Duncan:** Je sais. Est-il possible d'avoir les données? Je crois qu'il est important que nous les ayons.

**Mme Alison Hale:** Oui.

**Mme Kirsty Duncan:** La question suivante concerne uniquement les chercheurs en milieu universitaire. Nous savons que, bien que les jeunes femmes représentent 51 % ou 52 % des étudiants au premier cycle, alors qu'elles sont beaucoup moins nombreuses dans les programmes d'informatique, de génie, etc., leur nombre diminue à la maîtrise et nous en perdons encore d'autres aux échelons de maître assistant, de professeur agrégé et de professeur titulaire.

Nous savons que les femmes ne progressent pas au même rythme. Alors qu'elles ont pu représenter 52 % de la population étudiante au départ, à l'échelon de maître assistant, elles ne sont plus que 20 % et à l'échelon de professeur titulaire, 13 % seulement.

Si nous parlons des sciences et des technologies, est-il possible d'avoir des données à ce sujet?

**Mme Alison Hale:** Vous êtes rendue à un niveau de détail très précis. Vous vous rapprochez du niveau individuel où je serais du genre à...

**Mme Kirsty Duncan:** La recherche en milieu universitaire est...

**Mme Alison Hale:** C'est un niveau de confidentialité parce que vous commencez à divulguer des renseignements personnels. Il y a une mise en garde à faire voulant que...

L'information transmise lors de ma présentation peut être travaillée par tranches de cinq ou dix années en raison du niveau de détail et de l'abondance des données. La préparation des présentations selon ce critère peut se faire assez facilement.

Ce dont vous parlez comporte un niveau de détail très spécifique.

**Mme Kirsty Duncan:** Dans le monde universitaire, si on regarde l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, on parle d'un gros chiffre partout au pays et nous devons nous assurer que les femmes gravissent les échelons au même rythme que les hommes.

**La présidente:** Si je comprends bien votre échange, Mme Hale va vérifier si c'est possible pour Statistique Canada, et si ce ne l'est pas,

si je peux me permettre, cela pourrait faire l'objet d'une recommandation en faveur d'une future étude.

Est-ce que ça irait?

**Mme Kirsty Duncan:** Oui.

**La présidente:** Merci.

**Mme Kirsty Duncan:** C'est moi qui vous remercie, madame la présidente.

Je sais que vous avez vraiment travaillé fort, parce que ça n'avait pas été fait, comme vous l'avez dit, et ces données sont des approximations. Je sais que vous ne pouvez vous informer de recommandations, mais l'intérêt, bien sûr, c'est que ce qui se mesure est suivi d'effet, et si nous ne recueillons pas ces données et que nous avons des approximations dans chacun de ces secteurs, c'est un motif d'inquiétude.

**Mme Alison Hale:** Ce ne sont pas des approximations. Ces mesures proviennent de l'enquête.

**Mme Kirsty Duncan:** Mais nous n'avons rien sur le groupe des STGM en soi.

**Mme Alison Hale:** C'est la manière de le définir; nous avons donné une définition au groupe des STGM pour que les gens puissent déclarer être d'accord avec cette définition. C'est une variable que nous avons calculée, de sorte que quelqu'un est en mesure d'affirmer qu'il la calcule autrement. Elle est là, donc je ne voudrais pas que les gens pensent que...

Par exemple, quelqu'un peut vouloir appliquer une cohorte composée des 25 à 28 ans. C'est un choix. Quelqu'un d'autre peut vouloir inclure les professeurs de physique dans le groupe des STGM, alors qu'une troisième personne ne le ferait pas. Mais les professeurs de physique sont connus.

**Mme Kirsty Duncan:** Je vais passer à autre chose alors. Peut-être faut-il commencer par déterminer ce qui doit être mesuré.

**Mme Alison Hale:** Oui, la manière dont vous voulez cerner...

**Mme Kirsty Duncan:** Oui, d'accord.

Ma dernière question porte sur le travail effectué pour tenter de trouver pourquoi les hommes gagnent toujours plus que les femmes dans les professions du groupe des STGM. Quand je travaillais à l'université, une jeune femme, à l'époque, gagnait en moyenne 6 000 \$ de moins que le jeune homme qui avait étudié en même temps qu'elle. Je vais vous demander à quoi ressemblerait l'enquête de rêve qui permettrait de vraiment comprendre le problème des femmes du groupe des STGM et l'écart salarial.

• (1140)

**Mme Alison Hale:** À vrai dire, je n'ai pas réfléchi à la question. Ce n'est pas vraiment mon domaine d'expertise. Nous avons réalisé plusieurs études sur les écarts de salaire entre les hommes et les femmes. La dernière en date, nous l'avons présentée à ce comité...

**Mme Kirsty Duncan:** Sur le groupe des STGM?

**Mme Alison Hale:** Non, pas récemment sur le groupe des STGM en particulier. Lorsque vous procédez à un contrôle de plusieurs éléments, il y a des choses que vous ne pouvez contrôler parce que des choix ont été faits.

**Mme Kirsty Duncan:** Oui, je comprends cela. À quand remonte le dernier contrôle visant à étudier l'écart salarial dans le groupe des STGM?

**Mme Alison Hale:** Je ne sais pas si on s'est déjà intéressé précisément au groupe des STGM, mais c'est possible.



**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

**La présidente:** Merci.

[Français]

Je vous remercie beaucoup pour ce très bon échange.

Monsieur Barlow, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. John Barlow (Macleod, PCC):** Je sais que les statisticiens n'aiment pas qu'on leur demande de formuler une opinion et je vous remercie de faire de votre mieux pour nous éclairer. Je vais tenter de vous poser autant de questions que possible qui ne vous demandent pas de donner votre opinion. Ne vous gênez surtout pas pour m'amener ailleurs.

Ma première question concerne la page 8 de votre présentation, qui montre des taux d'inadéquation des compétences pas mal égaux chez les jeunes femmes qui ont un diplôme universitaire. Pouvez-vous expliquer un peu de quoi il s'agit? J'ai été vraiment surpris de voir cela et je veux être sûr de bien comprendre. Peut-être que vous pourriez éclairer un peu ma lanterne.

On veut dire qu'elle a un diplôme universitaire, disons en sociologie, mais qu'elle occupe un emploi chez Starbucks. Est-ce que c'est ce que ça veut dire?

**Mme Alison Hale:** En fait, c'est exercer une profession qui n'exige pas un diplôme universitaire, mais plutôt un diplôme d'études secondaires, voire encore moins d'années d'études. Le décalage est le même, que le diplôme soit dans le groupe des STGM, ou non.

**M. John Barlow:** Quelles étaient les questions? Savez-vous comment on en est arrivé à ces résultats?

**Mme Alison Hale:** C'est simplement basé sur l'emploi exercé par rapport au niveau de scolarité, donc c'est clair.

**M. John Barlow:** L'autre question que je voulais vous poser concerne... et si ça faisait une différence. J'étudiais les premières pages, par exemple, et vous avez abordé un peu la question.

C'est la page 4. Vous parliez des jeunes travailleurs dans les métiers spécialisés. Vous avez déclaré qu'il n'existe pas une catégorie qui comprend précisément ce qu'on appelle les métiers spécialisés. On a donc parlé de métiers en mécanique et en construction. Est-ce en ces termes que les questions ont été posées? Avez-vous demandé aux jeunes femmes si elles exerçaient un métier en mécanique ou en construction?

La raison pour laquelle je vous pose la question, c'est qu'on essaie d'être un peu plus moderne et je me demande simplement comment on a formulé la question, car je considère que les métiers en mécanique et en construction forment une classe beaucoup trop petite.

**Mme Alison Hale:** Non, nous avons posé la question suivante : « Que faisiez-vous? » Elles décrivaient leur emploi et, à partir de là, on le classait dans une catégorie professionnelle. Par exemple, la personne répond « Je suis maçonne » ou « Je travaille à poser des briques. » Il y a une description normalisée de la profession de maçon, donc dès que quelqu'un mentionne quelque chose qui a un lien avec le fait de poser des briques, on attribue le code correspondant. La personne décrit comment elle en est venue à décider comment elle décrirait son travail, et l'emploi en question reçoit un code, et ce code a un niveau de compétences standard qui lui est associé.

**M. John Barlow:** Bien.

L'autre qui a attiré mon attention, c'est le tableau à la page 5 de la présentation. Vous donnez quelques-unes des différences entre 1991 et 2011. J'ai deux questions.

La première concerne la forte augmentation du nombre d'inspecteurs des produits agricoles et de la pêche. Je me demandais si vous ne pourriez pas être un peu plus précise. Ma circonscription étant située en Alberta, ce que j'entends de la part des personnes dans le secteur de l'agriculture, c'est qu'elles ont énormément de difficultés à assurer une relève dans ce secteur, qu'il s'agisse des travaux à la ferme ou des entreprises de proximité. Vous est-il possible de préciser quels sont ces emplois ou ce que comporte l'agriculture?

**Mme Alison Hale:** Non, je n'ai pas la réponse sous la main.

**M. John Barlow:** Bien.

Cela m'amène à ma seconde question. L'écart entre les deux études est de dix ans. Y a-t-il moyen d'en dégager une tendance? Je vous demande cela — et je crois que toutes les personnes présentes en conviendront — parce les métiers spécialisés offrent des débouchés depuis quelques années, de vrais emplois qui n'existaient pas il y a 10 ans. Je pense aux technologies pétrolières, à l'agroentreprise et à l'innovation en agriculture. Y a-t-il un moyen de connaître la tendance? Est-ce que ça a progressé ainsi pendant cinq ou six ans, avant de... Est-ce que la courbe est positive? Y a-t-il un autre moyen de le savoir?

• (1145)

**Mme Alison Hale:** Non. Cette comparaison-là portait tout simplement sur deux moments dans le temps. Comme vous l'avez souligné, les professions ont évolué au fil du temps. Nous avons utilisé une méthode que l'on avait déjà employée dans une étude précédente, au cours de laquelle nous avons réalisé quelques travaux à partir des professions de 1991 de manière à pouvoir les comparer aux professions de 2011. Il s'agit simplement de deux moments dans le temps. Il serait intéressant de les suivre systématiquement, mais certains vont de un à plusieurs, alors que d'autres vont de plusieurs à un.

**La présidente:** Merci.

**M. John Barlow:** Je tiens seulement à mentionner qu'il est agréable d'avoir M. Kellway et M. Zimmer à mes côtés aujourd'hui. Je me sens moins seul. Merci à vous deux.

**La présidente:** Excellent.

En fait, si je puis me permettre, vous avez parlé d'agriculture, qui est une de mes passions. Je me demandais, madame Hale, si vous aviez observé une tendance. Nous avons assisté, en agriculture, à un vaste virage vers la protection de l'environnement, et beaucoup de champs connexes de l'environnement sont liés à l'agriculture. Pensons même à la biologie et à tout le reste. J'ignore s'il tend maintenant à y avoir plus de femmes qui, comme moi, souhaitent étudier en agriculture et en environnement.

Dans tous les cas, passons à Mme Freeman.

[Français]

Vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

**Mme Mylène Freeman:** Je tâcherai, moi aussi, de ne pas solliciter votre avis, quoique j'arrive assez difficilement à ne pas le faire.

Pouvez-vous nous dire quels sont les secteurs ayant connu la plus forte croissance depuis 1991? Pourriez-vous nous parler de la plus forte croissance observée en ce qui a trait à la participation des femmes, plus précisément?

**Mme Alison Hale:** Désolée, il n'y a rien qui me vienne en tête. Nous avons assurément cette information, mais...

**Mme Mylène Freeman:** Si vous ne pouvez pas répondre maintenant, vous pourriez soumettre votre réponse au comité par l'entreprise de la présidente.

**Mme Alison Hale:** Lorsque vous dites « secteurs », faites-vous allusion aux professions...

**Mme Mylène Freeman:** J'aimerais voir...

**Mme Alison Hale:** ... ou aux industries ou...? Nous réalisons l'Enquête sur la population active chaque mois, et nous avons toutes ces données.

Ce n'est qu'une publicité pour un type de travail que nous faisons. La publication Femmes au Canada, laquelle, je le sais, suscite beaucoup l'intérêt du présent comité, en en voie d'être rajeunie. Le comité serait sans doute enchanté que la revue soit lancée intégralement la semaine prochaine, mais seul le premier chapitre paraîtra la semaine prochaine, tandis que les autres paraîtront au cours des prochaines années à quelques mois d'intervalle chacun. Nous mettons cette publication à jour. Je sais que vous aurez très hâte de la voir, et nous nous réjouissons à la perspective de vous la faire parvenir. Comme vous pouvez l'imaginer, c'est un travail de taille, mais qui en vaut la peine.

Je voulais simplement informer le comité des récents développements.

**Mme Mylène Freeman:** Très bien. Je suis certaine que les membres du comité ont hâte d'y jeter un coup d'oeil.

J'aimerais voir la comparaison avec l'augmentation, plus particulièrement pour l'université et les compétences — je vois que vous avez ventilé les données entre études universitaires et études collégiales — et aussi voir l'augmentation proportionnelle dans les métiers ne nécessitant pas d'études supérieures et ce genre de choses. Si nous pouvions ventiler ces données en catégories plus larges, mais pas trop précisément non plus, juste pour voir où...

**Mme Alison Hale:** Dans l'*Enquête sur la population active*, nous diffusons tous les mois les données sur l'emploi et le chômage par niveau de scolarité. Je pourrais vous le faire parvenir.

**Mme Mylène Freeman:** Les données sont-elles ventilées par sexe?

**Mme Alison Hale:** Oui. Je pourrais transmettre le lien au chercheur.

**Mme Mylène Freeman:** Ça serait utile.

Connaissons-nous aussi la proportion de travail à temps partiel et si ce travail à temps partiel est accompli par des hommes ou par des femmes? Je crois qu'il serait très utile d'avoir ces données, si c'est possible.

Savons-nous si le taux de passage des études à l'emploi est affecté par le type de conditions de travail, par exemple, si l'horaire de travail est souple, s'il s'agit d'un emploi à temps partiel, s'il s'agit d'un milieu syndiqué ou si les gens sont envoyés dans des régions rurales ou éloignées? Disposons-nous de données sur ce type de travail?

• (1150)

**Mme Alison Hale:** Certaines données portent sur la souplesse, le travail à temps partiel, par opposition à...

**Mme Mylène Freeman:** Si nous pouvions obtenir ces données, ça serait également très utile.

J'aimerais savoir une autre chose. Avez-vous des données au sujet des femmes occupant des emplois en STGM qui montrent si elles sont, oui ou non, proportionnellement plus nombreuses à toucher le revenu principal ou le revenu secondaire de leur famille? Si cela a un effet, ce serait intéressant de l'examiner.

Si vous disposez de ces données, en tout ou en partie, je crois qu'il serait utile pour le comité d'y jeter un coup d'oeil.

C'est tout en ce qui me concerne.

[Français]

**La présidente:** Je vous remercie, madame Freeman.

Nous passons maintenant à Mme Truppe pour cinq minutes.

[Traduction]

**Mme Susan Truppe:** Madame la présidente, je céderai aussi une partie de mon temps à mes collègues. Je n'ai que quelques questions.

J'ai peut-être raté quelque chose, mais s'agissant des métiers spécialisés et des emplois en STGM, existe-t-il des données qui permettraient de mieux définir les femmes qui les occupent, en termes de religion et de race, si tant il est qu'on les retrouve dans ces métiers? Le savez-vous?

**Mme Alison Hale:** Oui. L'EPA contient beaucoup de données sur la religion ainsi que sur le statut de minorité visible que vous pourriez recouper. Au moment d'appliquer certaines données, il serait peut-être préférable de produire des tableaux plutôt que de...

Je ne sais pas comment. Nous pourrions peut-être communiquer avec le chercheur du comité et discuter avec lui un peu plus en détail de certaines des données que nous pourrions fournir.

**Mme Susan Truppe:** D'accord. Je crois qu'il serait intéressant de le savoir aussi, et de savoir qui s'intéresse aux emplois en STGM et ce qui ne s'y intéresse pas.

Dans vos rapports, il n'y avait que les pourcentages pour les emplois en STGM, pour les métiers spécialisés, etc., et ça n'allait pas nécessairement plus loin. Il serait aussi intéressant d'avoir ces statistiques pour voir s'il y a une différence.

Pour ce qui est des types de questions dans l'enquête, et vous avez dit qu'il faudra sans doute mettre l'enquête à jour à un moment donné — certes, je sais que les statisticiens n'aiment pas donner leur avis — mais d'après ce que vous savez des questions posées, y a-t-il quelque chose que l'on pourrait ajouter dans la prochaine enquête pour voir s'il n'y a pas plus de jeunes filles qui choisissent les métiers spécialisés ou les STGM? Je suis persuadée qu'il manque beaucoup de questions différentes. Vous êtes une spécialiste, et je n'en suis certainement pas une. Même si j'avais le formulaire devant moi, je ne saurais probablement pas quelles questions seraient appropriées. À votre avis, en vous fondant sur vos années d'expérience, y a-t-il quelque chose qui manque et qu'on pourrait ajouter, juste pour que ça figure au rapport, afin de faire en sorte qu'il y ait plus de filles dans les métiers spécialisés?

**Mme Alison Hale:** Le problème n'est pas tant de changer les sources de données existantes que de fonctionner à des intervalles constants dans le temps. Le problème, c'est ce qui manque dans les autres données et que vous aimeriez avoir pour compléter les sources existantes. J' imagine qu'elles seraient soumises au comité.

Je peux examiner certaines des données complémentaires dont nous disposons. Si vous cherchez certains domaines et que vous ne les trouvez pas, alors vous pourriez dire que vous souhaitez obtenir lesdites données.

**Mme Susan Truppe:** Merci. Cela serait utile.

Je laisserai le temps qui m'est alloué à mon collègue, s'il a une dernière question.

**M. John Barlow:** Merci.

**La présidente:** Vous avez deux minutes.

**M. John Barlow:** Merci.

Revenons à la page 7, madame Hale. Je veux m'assurer d'avoir bien saisi. Encore une fois, je suis très surprise de voir que les taux d'emploi sont supérieurs chez les femmes, dans les STGM et dans les emplois ne relevant pas de ces secteurs.

Les diplômés d'études collégiales englobent-ils, par exemple, les métiers spécialisés? Je pense aux métiers de l'électricité et de la construction. Ou les STGM appartiennent-ils davantage au côté universitaire, faute d'une meilleure description? Le savez-vous?

**Mme Alison Hale:** Cela tiendrait au fait qu'elles ont répondu que leur niveau d'instruction le plus élevé est un diplôme d'études universitaire ou un grade universitaire.

• (1155)

**M. John Barlow:** D'accord, ça ne dit pas précisément quel...

**Mme Alison Hale:** Si elles ont un métier spécialisé ou un contrat d'apprentie inscrite, ça ne serait pas inclus là-dedans.

**M. John Barlow:** D'accord, alors ce n'est pas très précis pour ce qui est de leur champ d'études.

**Mme Alison Hale:** Elles n'auraient pas indiqué cela comme domaine, mais cela ferait l'objet d'une question distincte portant précisément sur... En gros, elles ont dit que leur niveau d'instruction le plus élevé était un diplôme d'études universitaire, un certificat d'études universitaires ou un grade universitaire.

**M. John Barlow:** Je ne sais si vous pourrez répondre à cette question, mais justement, puisqu'on a créé les subventions aux

apprentis et le prêt canadien aux apprentis au cours des dernières années, y a-t-il des données qui montrent une corrélation avec une augmentation des femmes qui se dirigent vers ces métiers? Les subventions aux apprentis et le prêt canadien aux apprentis ont été mis en place pour permettre aux personnes qui n'ont pas achevé leur apprentissage parce qu'elles doivent rembourser leur hypothèque, s'occuper de leur famille, de renoncer à toucher un salaire pour terminer leur apprentissage... c'est pourquoi nous avons créé ce programme.

Existe-t-il des données qui montrent une corrélation entre la création de ce programme et l'augmentation des personnes qui accèdent à ces métiers spécialisés?

**Mme Alison Hale:** Quand le programme a-t-il été...

**M. John Barlow:** Le prêt canadien aux apprentis est en place depuis quelques années et les subventions ont été...

**Mme Alison Hale:** Il y a le Système d'information sur les apprentis inscrits. Nous tirons des données dans ce système et vous pouvez les obtenir. C'est une source distincte, mais ce sont des données administratives dont Statistique Canada dispose et à partir desquelles nous produisons de l'information...

**M. John Barlow:** Cette information serait disponible.

**Mme Alison Hale:** Oui.

**M. John Barlow:** Merci.

**La présidente:** Madame Hale, merci beaucoup pour votre temps. Merci infiniment pour les précieux renseignements dont vous nous avez fait part.

Nous suspendons la réunion pour poursuivre à huis clos.

*[Les délibérations se poursuivent à huis clos.]*





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>